

Réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA
Date : 23-25 juillet 2018
Siège de la FAO

Résultats de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif - Complétés par les décisions du Bureau

Ordre du jour

1. Nutrition – Projet de décision en vue de la 45e session du CSA
2. Contribution du CSA au Forum politique de 2019 et au-delà – Projet de décision en vue de la 45e session du CSA
3. Évaluation du CSA
4. Suivi
 - a. Manifestation thématique mondiale de la 45e session du CSA sur le droit à l'alimentation
 - b. Propositions relatives au suivi d'autres recommandations politiques du CSA
 - c. Projet de décision en vue de la 45e session du CSA
5. 45e session du CSA : Questions critiques et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition – Vers un Programme de travail pluriannuel stratégique pour la période 2020-2023
6. Rapport du HLPE sur les partenariats multipartites - Suivi
7. Axe de travail du CSA sur l'urbanisation et la transformation rurale
8. Rapport annuel 2018 du CSA
9. Désignation des membres du Comité de rédaction de la 45e session du CSA
10. Groupe consultatif du CSA pour la période 2018-2019
11. 45e session du CSA, mise à jour sur les axes de travail et le budget
12. Questions diverses

Avant de commencer la réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif, le Président du CSA a salué la présence, au sein du Bureau, de la nouvelle personne représentant la Nouvelle Zélande et salué la participation de Mme Pepino, en représentation du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. Mme Pepino s'est brièvement présentée et a présenté le mandat du Rapporteur spécial et son rôle en tant que conseillère du Rapporteur spécial.

1. Nutrition – Projet de décision en vue de la 45e session du CSA

La réunion conjointe a bien accueilli le projet de décision, salué le leadership efficace du Président du Groupe de travail à composition non limitée sur la Nutrition et souligné l'importance que le CSA contribue, par le biais de directives volontaires, à remodeler les systèmes alimentaires pour une meilleure nutrition et une alimentation saine.

Le Groupe consultatif a demandé à ce qu'une référence à la Décennie d'action sur la nutrition soit incluse au premier point du projet de décision.

Un plus grand nombre de commentaires d'ordre général ont souligné l'importance d'organiser des consultations régionales et ont appelé les groupes régionaux à soutenir leur organisation.

Il a été suggéré qu'un appel ouvert soit lancé en direction de l'ensemble des parties prenantes pour lever des fonds afin de soutenir cet axe de travail.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a approuvé le projet de décision en vue de la 45e session du CSA sur la nutrition en apportant des amendements, lesquels sont reflétés dans le projet de texte de décision révisé (annexe 3).

Le Bureau a convenu que toutes les personnes présidant et facilitant des Groupes de travail à composition non limitée et des axes de travail devraient être dûment reconnues dans les projets de décision respectifs.

Il a aussi été convenu que le Président du CSA devrait envoyer un courrier aux Membres et Participants du CSA contenant un appel à l'action pour mobiliser des ressources afin de soutenir cet axe de travail.

2. Contribution du CSA au Forum politique de 2019 et au-delà – Projet de décision en vue de la 45e session du CSA

La réunion conjointe a salué le texte de décision, qui reflète les consultations tenues au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur les ODD.

Aucun commentaire spécifique n'a été reçu sur le projet de décision. Des remarques ont été formulées concernant l'importance d'une meilleure mobilisation croisée de l'ensemble des partenaires entre Rome et New York et concernant la nécessité d'une plus grande présence/visibilité du CSA au Forum politique de haut niveau, y compris la revitalisation du groupe informel des Amis de la sécurité alimentaire et de la nutrition à New York.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a décidé d'incorporer les résultats des discussions, lesquels sont reflétés dans le projet de texte de décision révisé (annexe 4).

3. Évaluation du CSA

La réunion conjointe a exprimé son appréciation pour les travaux des co-facilitateurs et salué le projet de décision et le rapport de mise en œuvre. Les participant-e-s ont souligné l'importance de finaliser la mise en œuvre de la réponse à l'évaluation du CSA avant la 45e session du CSA, et de ne pas prolonger le processus jusqu'à l'année prochaine. Des suggestions spécifiques ont été formulées : (a) rédiger une note d'information pour la stratégie de mobilisation des ressources (Rec. 3), similaire à celle de la stratégie de communication ; et (b) finaliser la mise en œuvre de la Rec. 4 en septembre et de la Rec. 8 et 9.

Les membres de la réunion ont pris note que les points (c) et (d) des projets de décisions sont ajoutés à titre de rappel, du fait que certaines avancées sont attendues avant la session plénière, afin que le texte entre crochets soit révisé en septembre.

Décisions du Bureau :

Les membres du Bureau ont réitéré l'importance de finaliser le rapport détaillant la mise en œuvre de la réponse à toutes les recommandations de l'évaluation avant la 45e session du CSA. Le Secrétariat a fourni une mise à jour sur les avancées et les possibles actions pour finaliser la mise en œuvre de la réponse à temps pour la plénière (réf. : Bur/AG/2018/07/23/03c) :

- Recommandation 3 :

- Action 3.1. Une note d'information sera élaborée pour la stratégie de mobilisation des ressources ;
- Action 3.3. Le Président devrait envisager de poursuivre les consultations auprès des agences ayant leur siège à Rome pour garantir leurs contributions ;

- Recommandation 4 : À discuter le 18 septembre ;
- Recommandation 8 : Des contacts ultérieurs auront lieu avec le bureau pertinent afin de garantir la publication opportune des Termes de référence du/de la Secrétaire du CSA ;
- Recommandation 9 : Un projet de document contenant une proposition de dotation en personnel du Secrétariat du CSA sera finalisé.

A partir de ces informations, le Bureau s'est dit confiant que le rapport détaillant la mise en œuvre de la réponse à toutes les recommandations de l'évaluation puisse être finalisé avant la 45e session du CSA.

Le Bureau a demandé que tous les documents de contexte soient rendus disponibles au moins deux semaines avant leur discussion, en demandant notamment la distribution opportune des Termes de référence du/de la Secrétaire du CSA pour les réunions du septembre.

Le Bureau n'a pas exprimé d'autres commentaires sur la version actuelle du rapport de mise en œuvre, mais décidé de reporter l'approbation de l'intégralité du Rapport de mise en œuvre et l'approbation du projet de décision mis à jour sur l'évaluation à la réunion de septembre, moment auquel toutes les annexes du Rapport de mise en œuvre devraient être terminées.

4. Suivi

a. Manifestation thématique mondiale de la 45e session du CSA sur le droit à l'alimentation

La réunion conjointe a exprimé son soutien en faveur des grandes lignes définies pour la Manifestation thématique mondiale, y compris : (a) inviter Mme Livia Pomodoro, qui occupe la Chaire de l'UNESCO sur le droit à l'alimentation, comme intervenante supplémentaire ; (b) déléguer à la Présidence du Groupe de travail à composition non limitée la sélection du modérateur, en respectant l'équilibre homme-femme et entre les régions et en tenant compte des intervenants et des panélistes qui seront désignés ; et (c) les panélistes proposés, avec la suggestion d'inviter le Népal comme panéliste supplémentaire, en reconnaissance des efforts réalisés par ce pays pour mettre en œuvre les Directives volontaires sur le droit à une alimentation adéquate.

Aucun commentaire n'a été reçu concernant le rapport résumant les soumissions reçues (Document 04c).

Décisions du Bureau :

Le Bureau a exprimé son accord quant aux intervenant-e-s principaux/-ales, aux panélistes et à la liste d'interventions prioritaires pour la Manifestation thématique mondiale, concrètement : (a) l'invitation du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Hilal Elver, du Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, et de Mme Livia Pomodoro, qui occupe la Chaire de l'UNESCO sur le droit à l'alimentation, comme intervenant-e-s principaux/-ales ; (b) l'invitation de représentant-e-s du Burkina Faso (Afrique, avec le Malawi comme alternative dans l'hypothèse où le Burkina Faso ne pourrait pas faire de présentation), la Colombie (Amérique latine et Caraïbes), Bangladesh (Asie/Pacifique), Comité économique et social européen (Europe) et le Mécanisme de la société civile (mondial) comme panélistes ; et (c) l'inclusion de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), du Mécanisme du secteur privé et du Népal à la liste des intervenant-e-s prioritaires depuis la salle. Le Bureau a remercié

le Costa Rica pour sa générosité au moment de se retirer de la liste prioritaire afin de faciliter la décision du Bureau.

Le Bureau a aussi convenu que la participation de Mme Pomodoro ne devrait pas avoir de répercussion sur le budget du CSA.

Le Bureau a convenu que le Président du Groupe de travail à composition non limitée devrait sélectionner le/la modérateur/-trice parmi les deux personnes proposées, en garantissant l'équilibre homme-femme et l'équilibre entre les régions dans la participation à la Manifestation thématique mondiale.

Le Bureau a demandé que la personne assurant la modération soit chargée de contrôler rigoureusement les temps, afin de permettre une session interactive, et que les interventions prioritaires, tout comme les interventions de la salle, bénéficient du même temps de parole.

Le Bureau a également accepté le rapport résumant les soumissions reçues (Document 04c). Les mots « Le Comité : » seront supprimés de la première page du rapport.

b. Propositions relatives au suivi d'autres recommandations politiques du CSA

Lors de la réunion conjointe, l'Italie et le Mécanisme de la société civile (MSC) ont présenté leur proposition relative au suivi de la mise en œuvre d'autres recommandations politiques du CSA lors de la 46e session du CSA. Les participant-e-s ont exprimé leur soutien et demandé si des ressources étaient disponibles pour organiser un tel événement.

Certaines suggestions ont principalement porté sur une série de recommandations spécifique (soit « Le développement agricole durable, y compris le rôle de l'élevage », soit « La mise en relation des petits exploitants avec les marchés », tandis que d'autres ont porté sur la couverture de plusieurs séries de recommandations politiques, afin de refléter leur interconnexion.

Les commentaires d'ordre général formulés par les participant-e-s ont souligné :

- L'importance d'établir/montrer les liens entre les recommandations politiques du CSA ayant été sélectionnées et les ODD ;
- L'intérêt de sélectionner des séries de recommandations politiques liées à l'agriculture familiale, du fait que 2019 marquera la première année de la Décennie des Nations Unies sur l'agriculture familiale ;
- L'importance d'appliquer en toutes circonstances une perspective fondée sur le genre au suivi de toute série de recommandations ; et
- Les préoccupations quant à la faisabilité du suivi de l'utilisation et de l'application des recommandations n'ayant été approuvées que récemment.

Une autre suggestion a consisté à orienter la manifestation thématique sur ce qui aurait pu être fait différemment si les orientations politiques du CSA avaient été mieux connues et utilisées.

Enfin, il a été recommandé à l'Italie et au MSC qu'ils explorent la possibilité de soumettre une proposition conjointe.

Mise à jour : Suite à la suggestion de soumettre une proposition conjointe, l'Italie a réalisé une présentation à cet effet lors de la réunion du Bureau, combinant sa proposition à celle du MSC, afin de mener un suivi de l'utilisation et de l'application de trois recommandations politiques du CSA : les deux recommandations initialement proposées (Développement agricole durable, y compris le rôle de l'élevage, approuvée en 2016, et la Mise en relation des petits exploitants avec le marché, également approuvée en 2016), plus Investir dans l'agriculture des petits

exploitants (2013). Cet exercice permettrait d'évaluer leur pertinence et leur potentiel quant à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de la Décennie des Nations Unies sur l'agriculture familiale.

Décisions du Bureau :

Bien que l'organisation d'un tel événement ait reçu un soutien général, des préoccupations demeuraient quant au fait que la proposition n'ait pas été communiquée à un public plus large et concernant la disponibilité des ressources. Comme mesure de suivi et à des fins d'inclusivité, le Bureau a décidé de soumettre la note conceptuelle à commentaires sur l'espace de travail du CSA, dans le but de relancer le débat lors de la prochaine réunion du Bureau et du Groupe consultatif, prévue en septembre. Le Bureau a également demandé au Secrétariat du CSA d'élaborer une série de critères pour la sélection des sujets en vue des prochaines manifestations consacrées au suivi, y compris des suggestions pour un calendrier minimal adapté permettant de sélectionner les activités devant faire l'objet d'un suivi.

Le Bureau a accepté que la décision sur la tenue ou non d'une manifestation consacrée au suivi en 2019 soit reportée à la prochaine réunion du Bureau, au mois de septembre.

c. [Projet de décision en vue de la 45e session du CSA](#)

Lors de la réunion conjointe, un commentaire a été formulé, concernant le paragraphe (d) du texte de décision, selon lequel une réunion ponctuelle ne suffirait pas à élaborer une proposition pour améliorer les activités existantes et pour développer de nouvelles activités pour promouvoir la reddition de comptes et partager les meilleures pratiques à tous les niveaux, conformément au paragraphe 10 de l'Annexe C du rapport de mise en œuvre du CSA.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a convenu de reporter à sa prochaine réunion du mois de septembre l'élaboration du projet de décision en vue de la 45e session du CSA, du fait qu'une décision sur l'organisation ou non d'une manifestation consacrée au suivi en 2019 est toujours en suspens (voir le sous-point précédent).

Le Bureau a également demandé à disposer d'un budget mis à jour du CSA, indiquant la disponibilité des ressources extrabudgétaires et les déficits, afin d'éclairer la décision finale sur ce sujet.

5. [45e session du CSA : Questions critiques et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition – Vers un Programme de travail pluriannuel stratégique pour la période 2020-2023](#)

Lors de la réunion conjointe, une présentation générale du document exposant les objectifs et les résultats attendus de la 45e session du CSA sur les questions cruciales et émergentes, y compris les différents scénarios et les implications correspondantes pour les activités du HLPE en 2020, a été fournie.

Les participants ont recommandé les options (a) et (b), tandis que l'option (c) n'a pas été soutenue.

Dans l'hypothèse où le scénario (a) serait choisi (demander un rapport thématique au HLPE), il a été suggéré que le Secrétariat envoie une proposition exposant les différentes étapes du processus de préparation, le calendrier de la procédure électronique, la date des réunions physiques, ainsi que le type de contributions requises. Dans ce cas, la 2^{de} note du HLPE sur les questions cruciales et émergentes a été considérée comme un point de départ adapté.

Dans l'hypothèse où l'option (b) serait choisie (demander au HLPE de réaliser des activités alternatives en 2020), il a été réitéré que les membres du Bureau et du GC devraient fournir des indications spécifiques sur les potentielles activités alternatives à demander au HLPE.

Les participants ont souligné que toute demande faite au HLPE devrait se baser sur une compréhension claire des besoins et de la charge de travail du CSA, et devrait clarifier dès le début les résultats attendus de cette activité pour le CSA.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a souligné la pertinence du HLPE et son importance pour les travaux du CSA. Il a réitéré que les activités du HLPE devraient contribuer aux travaux du CSA et que les demandes émanant du CSA devraient être claires et concrètes et fournir des informations spécifiques concernant le processus de suivi du CSA, y compris sur la manière dont les contributions du HLPE sont censées être utilisées.

S'agissant des activités du HLPE en 2020, l'option consistant à ne pas donner de mandat au HLPE n'a pas été examinée. Lors du débat, la plupart des membres du Bureau ont exprimé un intérêt pour demander au HLPE de réaliser un bilan holistique des précédents rapports afin

d'analyser comment le HLPE et le CSA contribuent à la réalisation de la faim zéro et la progression du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette activité pourrait faire le lien entre les rapports précédents et identifier les lacunes potentielles qui mériteraient l'attention du CSA dans les futurs Programme de travail pluriannuels.

Il a été clarifié que le Comité directeur du HLPE devra élaborer un processus adapté pour produire ce « rapport de synthèse », en explorant les opportunités pour réduire les coûts afférents.

Le Bureau a débattu que le CSA pourrait souhaiter examiner la possibilité d'étendre de manière exceptionnelle le mandat du Comité directeur actuel d'une année, à savoir jusqu'en octobre 2020. Cette extension permettrait de poursuivre les travaux sur cette activité et exige une décision de la plénière, ainsi que l'acceptation des membres actuels du Comité directeur. Le Bureau a décidé de reporter toutes les décisions à ce sujet à sa réunion de septembre.

Le Secrétariat du CSA, en collaboration avec le Coordinateur du HLPE, travaillera à une proposition reflétant les résultats de la discussion du Bureau.

La proposition sera communiquée au Bureau et au GC afin d'obtenir des contributions écrites, lesquelles seront incorporées à la version finale ; cette dernière devra être finalisée pour la première semaine de septembre, afin d'être présentée pour discussion lors de prochaine réunion du Bureau et du GC et pour finalisation lors de la prochaine réunion du Bureau. Il est attendu que les membres du Bureau consultent et impliquent leurs groupes régionaux avant cette réunion.

La proposition élaborée par le Secrétariat sera également communiquée au Comité directeur du HLPE avant la réunion de septembre, afin de recueillir sa réaction collective.

Une décision sur les activités du HLPE en 2020 devrait être prise lors de la 45e session du CSA.

6. Rapport du HLPE sur les partenariats multipartites - Suivi

Lors de la réunion conjointe, les participant-e-s ont réitéré l'importance de définir un processus de suivi significatif pour le rapport du HLPE sur les partenariats multipartites.

Il a été suggéré que le rapport du HLPE soit utilisé comme point de départ d'un processus menant à la 46e session du CSA, session lors de laquelle le CSA pourrait organiser une session mettant l'accent sur le partage de connaissances et d'enseignements sur les partenariats multipartites efficaces – en suivant un format similaire à celui des manifestations thématiques mondiales.

En préparation à cette session, une consultation ouverte pourra être organisée en utilisant un questionnaire présenté dans le rapport du HLPE, afin de recueillir plus d'informations et de pratiques relatives aux partenariats existants.

La réunion conjointe a réitéré l'urgence de sélectionner une personne pour faciliter le processus et répété qu'aucun processus ne saurait commencer tant que le rapport ne sera pas traduit dans toutes les langues officielles.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a convenu que tout processus de suivi ne devrait débuter qu'une fois le rapport du HLPE traduit dans toutes les langues officielles. A cette fin, le Bureau a aussi convenu qu'un courrier serait envoyé au Président du CSA pour demander à ce que les parties prenantes du CSA contribuent à la traduction du rapport.

Il a aussi été convenu qu'un rappel serait envoyé aux Présidents des Groupes régionaux pour leur demander de faciliter la sélection d'une personne pour faciliter le processus de suivi. Le Bureau a pris note de la proposition d'utiliser le rapport du HLPE comme point de départ menant à la 46e session du CSA ; il a convenu de définir, lors de la prochaine période intersessions, les détails du processus de suivi et de décider s'il consacrerait un moment à cette session lors de la 46e session du CSA.

7. Axe de travail du CSA sur l'urbanisation et la transformation rurale

Lors de la réunion conjointe, le Président du CSA a rappelé que cet axe de travail avait été suspendu faute de ressources extrabudgétaires. Il a ensuite été suggéré, en consultation avec la présidence du Groupe de travail à composition non limitée et l'Équipe spéciale technique, compte tenu que des ressources extrabudgétaires devenaient disponibles, de réaliser les deux événements et de les tenir au début de la prochaine période intersessions, afin de pouvoir éclairer les futures discussions sur le Programme de travail pluriannuel. Il a été souligné que les sujets des deux événements avaient été convenus lors de la 44e session du CSA (impacts de l'urbanisation et de la transformation rurale sur la sécurité alimentaire et la nutrition des personnes les plus vulnérables et des groupes dont le revenu est très faible ; engagement des jeunes et des femmes et de l'emploi dans les systèmes alimentaires dans l'ensemble du continuum rural urbain), qu'ils demeurent très pertinents pour les travaux du Comité et qu'ils présentent des complémentarités avec d'autres axes de travail, tels que les travaux du CSA sur la nutrition et les systèmes alimentaires. Des commentaires ont été apportés concernant la nécessité que le CSA développe des objectifs plus clairs pour ce processus, s'agissant des résultats politiques envisagés, et comprennent plus clairement les domaines présentant pour lui des avantages comparatifs/une valeur ajoutée. Enfin, il a été expliqué qu'étant donné que les activités décrites précédemment n'ont pas besoin d'être à nouveau approuvées, étant donné qu'elles sont déjà prévues dans le Programme de travail pluriannuel 2018-2019.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a pris note de la mise à jour concernant les fonds à venir, qui permettront d'organiser les deux événements intersessions prévus lors de la période intersessions actuelle, après la 45e session du CSA.

Le Président a de nouveau fait remarquer que les activités mentionnées précédemment sont déjà prévues dans le Programme de travail pluriannuel pour 2018-19, qu'elles ne font que basculer sur 2019 et qu'elles n'exigent donc pas de nouvelle approbation par le Bureau ou la plénière.

8. Rapport annuel 2018 du CSA

La réunion conjointe a entendu une présentation portant sur le rapport d'avancement annuel du CSA pour 2018, qui a été bien accueilli. Les participants ont suggéré d'ajouter à la section sur la nutrition du rapport du Secrétaire général de l'ONU une référence à la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies sur la Nutrition. Il a été clarifié qu'un modèle standard, conforme à celui de l'an dernier, avait été suivi pour élaborer le budget des différents secteurs du CSA, et que les adresses e-mail de leurs points focaux avaient été ajoutées pour les personnes souhaitant recevoir des versions plus détaillées.

Décisions du Bureau :

Le Bureau a chargé le Secrétariat d'examiner le Rapport d'avancement annuel du CSA pour 2018 afin de le rendre plus pertinent (en mentionnant par exemple que le Comité des forêts de 2018 avait salué les recommandations du CSA sur la foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition et recommandé leur utilisation aux États membres, en incluant un lien vers le discours prononcé par le Président lors de la session d'ouverture du Comité des forêts, en faisant référence à la présence du CSA au Forum politique de haut niveau de 2018, etc.).

9. Désignation des membres du Comité de rédaction de la 45e session du CSA

Du fait que les désignations ne peuvent venir que des États membres, ce point n'a pas été abordé lors de la réunion conjointe. Le Bureau a été informé que, conformément aux pratiques précédentes, le Président enverra un message aux personnes dirigeant les Groupes régionaux en leur demandant de désigner les membres du Comité de rédaction de la 45e session du CSA, y compris la personne le président, en suggérant la date limite du 14 septembre pour permettre la tenue d'une réunion informelle du Comité de rédaction avant la plénière du CSA. Cette approche a été bien reçue depuis le début de son application.

La rotation observée au niveau du Comité de direction depuis plus d'une décennie montre que le GRULAC est la région qui n'a pas fourni de Président depuis le plus longtemps, suivie de l'Amérique du Nord.

10. Groupe consultatif du CSA pour la période 2018-2019

Ce point ne figurait qu'à l'ordre du jour de la réunion du Bureau. Le Bureau a décidé d'étendre le mandat du Groupe consultatif actuel jusqu'à la 45e session du CSA, dans l'attente d'une discussion et d'une décision finale sur la fonction et la composition du GC au mois de septembre.

11. 45e session du CSA, mise à jour sur les axes de travail et le budget

Le Bureau a convenu que la Journée internationale des femmes rurales sera célébrée le 15 octobre par une référence dans le discours d'ouverture du Président du CSA et/ou du Directeur général de la FAO, ainsi qu'un événement parallèle.

Le Bureau a également convenu de mettre en œuvre un système de type « feux rouges » pour la plénière, afin de limiter la durée des interventions depuis la salle, ainsi que de projeter la liste des intervenant-e-s à l'écran, suivant la pratique de la dernière session du Conseil de la FAO. S'agissant du budget, le Bureau a demandé qu'à l'avenir le point sur le budget soit discuté au début de la réunion. Le Bureau a aussi demandé que soit modifié le budget 2018 compte tenu que la 45e session sera un événement de 4 jours, qu'un budget actualisé soit présenté deux semaines avant la prochaine réunion et que le budget détaille davantage le niveau actuel des dépenses et des déficits, afin de mieux comprendre les coûts des axes de travail en cours et proposés.

12. Questions diverses

Lors de la réunion du Bureau, le Secrétaire a informé de certains changements au niveau du calendrier en septembre.

18 septembre → Réunion sur l'Évaluation

24 septembre → Réunion du Bureau et du Groupe consultatif

25 septembre → Réunion du Bureau

Annex 1: List of attendees of Bureau and Advisory Group Meeting

CFS Bureau Members:

Mr Mario Arvelo (CFS Chair / Dominican Republic); Mr Antonio Sá Ricarte (Brazil); Ms Jiani Tian (China); Mr Luis Fernando Ceciliano (Costa Rica); Mr Khaled El-Taweel (Egypt, by remote connection); Mr Mitiku Tesso Jebessa, Mr Tarekegn Tsegie Haile (Ethiopia); Mr Pierfrancesco Sacco, Ms Valentina Savastano (Italy); Mr Don Syme (New Zealand); Ms Anna-Marie Moulton (South Africa); Mr Sid Ahmed Alamain (Sudan); Ms Liliane Ortega (Switzerland); Ms Emily Katkar(USA).

CFS Bureau Alternates:

Ms Mi Nguyen (Canada); Mr Oliver Mellenthin (Germany); Ms Diana Calderón Valle (Peru).

Advisory Group:

Ms Marcela Villarreal, Mr Panagiotis Karfakis (FAO); Mr Michael Huggins, Mr Jacopo Valentini (WFP); Mr Torben Nilsson (IFAD); Ms Serena Pepino (Special Rapporteur Right to Food); Ms Marzella Wüstefed (WHO); Ms Stineke Oenema (UNSCN); Ms Azra Sayeed, Ms Ramona Dumicioiu, Mr Saúl Vicente Vázquez, Mr Martin Wolpold-Bosien (CSM); Mr Brian Baldwin (PSM); Mr Fabrizio Moscatelli (BMGF).

Observers:

Ms Julia Vicioso (Dominican Republic); Ms Novella Maugeri (United Kingdom); Mr Zoltán Kálmán, Mr Dániel Komlós (Hungary); Ms Gemma Cornuau (France); Mr Luca Bianchi, Ms Alberta Guerra, Ms Paola de Meo, Ms Teresa Maisano, Ms Nora Mckeen (CSM).

CFS Secretariat:

Mr Mark McGuire (Secretary a.i.), Mr Nathanaël Pingault, Ms Françoise Trine, Ms Cordelia Salter, Ms Aya Shneerson, Ms Cherin Hoon, Mr Emilio Colonnelli, Mr Fabio Isoldi, Ms Chiara Cirulli, Ms Sylvia Orebi, Mr Gabriele Iallussi.

Annex 2: List of attendees of Bureau Meeting

CFS Bureau Members:

Mr Mario Arvelo (CFS Chair / Dominican Republic); Mr Antonio Sá Ricarte (Brazil); Ms Jiani Tian (China); Mr Luis Fernando Ceciliano (Costa Rica); Mr Mitiku Tesso Jebessa, Mr Tarekegn Tsegie Haile (Ethiopia); Mr Gustat Daud Sirait (Indonesia); Ms Valentina Savastano (Italy); Mr Don Syme (New Zealand); Ms Anna-Marie Moulton (South Africa); Mr Sid Ahmed Alamain (Sudan); Ms Liliane Ortega (Switzerland); Ms Emily Katkar, Ms Silvia Giovanazzi, Ms Maya Nandakumar (USA).

CFS Bureau Alternates:

Ms Mi Nguyen (Canada); Mr Oliver Mellenthin (Germany).

Observers:

Ms María Laureano (Dominican Republic); Ms Delphine Babin-Pelliard (France); Mr Damien Kelly (EU Delegation).

CFS Secretariat:

Mr Mark McGuire (Secretary a.i.), Mr Nathanaël Pingault, Ms Françoise Trine, Ms Cordelia Salter, Ms Aya Shneerson, Ms Cherin Hoon, Mr Emilio Colonnelli, Mr Fabio Isoldi, Ms Chiara Cirulli, Ms Sylvia Orebi, Mr Gabriele Iallussi.

QUESTIONS À PORTER À L'ATTENTION DU COMITÉ

CFS 2018/45/06 « Termes de référence pour l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition » et CFS 2018/45/05 « Projet de décision portant sur l'axe de travail du CSA relatif aux systèmes alimentaires et à la nutrition », présentés par M. Khaled El-Taweel (Égypte), Président du Groupe à composition non limitée sur la Nutrition.

Le Comité :

- a) Exprime son appréciation pour les travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur la Nutrition et salue l'efficacité du leadership de son Président ;
- b) Approuve les Termes de référence pour l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, en soutien à la Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition 2016-2025 ;
- c) Reconnaît l'importance d'un processus inclusif et ouvert à l'ensemble des parties prenantes intéressées, menant à l'adoption des Directives volontaires, qui sera facilité par le Secrétariat du CSA, sous la direction du Groupe de travail à composition non limitée du CSA et avec l'assistance d'une Équipe spéciale technique ;
- d) Souligne l'importance cruciale des phases de consultation planifiées pour l'appropriation et le succès du processus et invite l'ensemble des parties prenantes pertinentes du CSA à participer activement à l'élaboration des Directives volontaires ;
- e) Reconnaissant que des fonds ne sont pas actuellement disponibles, invite les Membres et les parties prenantes du CSA à apporter des ressources financières adéquates afin de permettre la mise en œuvre du processus de convergence des politiques et de garantir la réalisation de l'ensemble des activités planifiées dans la limite des ressources disponibles ;
- f) Demande que les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition soient soumises à l'approbation du CSA lors de sa 47e session, en 2020.

Annexe 4 : 45E SESSION DU CSA – PROJET DE DÉCISION SUR LA CONTRIBUTION DU CSA AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DE 2019 ET AU-DELÀ

Le Comité :

- a) Exprime son appréciation pour le processus inclusif facilité par M. Willem Olthof (UE) ;
- b) [Espace réservé aux références à la SAN dans la Déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2018] ;
- c) Réitère son engagement à redoubler d'efforts pour promouvoir l'utilisation des recommandations politiques du CSA dans tous les pays, dans l'optique de promouvoir la cohérence des politiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition ;
- d) Considère le document CFS/2018/45/xx « Contribution du CSA au Forum politique de haut niveau de 2019 » comme une base adéquate pour la contribution du CSA à l'examen du Forum politique de haut niveau de 2019 consacré au thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ». Le Comité souligne notamment qu'il devrait être mis à jour sur la base des résultats des discussions de la 45e session du CSA, ainsi que des dernières statistiques et tendances internationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, à partir de rapports mondiaux tels que l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) et finalisé par le Bureau à la suite d'une ou de plusieurs réunions ouvertes ;
- e) Décide, en vertu de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur le suivi et l'examen pour le prochain cycle du Forum, de continuer à envoyer des contributions pour les futurs examens du Forum politique de haut niveau après 2019 ;
- f) Demande qu'un projet de contribution soit présenté lors de la 46e session du CSA, selon un processus inclusif et facilité, impliquant un maximum de deux réunions de type GTCNL et en profitant des consultations électroniques ;
- g) Encourage l'ensemble des parties prenantes du CSA à augmenter leur engagement coordonné, à différents niveaux, vis-à-vis du processus de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris en présentant, lors de la Plénière du CSA, les aspects relevant de la sécurité alimentaire dans les examens nationaux volontaires.